

SÉANCE PUBLIQUE

Le 16 juin 2017, à 9 h
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Salle du conseil

PRÉSENCES :

- Mme Anie Samson
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Alex Norris, vice-président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- M. Philippe Roy, vice-président
Ville de Mont-Royal
- Mme Marie-Eve Brunet
Arrondissement de Verdun
- M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

ABSENCES :

- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

COLLABORATEURS :

- M. Philippe Pichet, Directeur, SPVM;
M. Didier Deramond, Directeur adjoint, SPVM;
M. Daniel Touchette, Assistant-Directeur, SPVM;
Mme Simonetta Barth, Directrice adjointe, SPVM;
Mme Josée Blais, Inspectrice-Cheffe, SPVM;
Mme Estelle Landry, Commandante, SPVM;
Mme Valérie Martel, Conseillère en planification, SPVM;
M. Richard Leblanc, conseiller en communication, SPVM;
M. Gabriel Retta, responsable du soutien aux élus

3 citoyens sont présents.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte à 9 h 04 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, puis présente les membres de la Commission.

Elle souligne la présence d'autres élus dans la salle, du directeur du SPVM, M. Philippe Pichet, et de l'ensemble de son équipe.

Avant adoption de l'ordre du jour, elle présente brièvement le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Alex Norris, appuyée par M. Déziel, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques du 7 et du 12 décembre 2016

Sur une proposition du vice-président, M. Alex Norris, appuyée par M. Celzi, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. Présentation de la mise en œuvre du Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM

Mot d'introduction de la présidente de la Commission de la sécurité publique (CSP)

Mme Samson survole le contexte qui a mené à la rédaction de ce plan. Elle fait état des allégations de nature criminelle au sein du SPVM qui ont été relatées par les médias et des gestes posés par le SPVM pour faire la lumière sur ces événements.

Elle mentionne que le SPVM devait déposer un rapport sur les mesures qu'il entend prendre pour assurer la saine gestion de son corps policier. Elle ajoute que le rapport a été présenté en séance publique le 31 mars dernier. Elle précise que la séance d'aujourd'hui permettra d'étudier les suites concrètes données à ce rapport.

Elle invite M. Pichet à procéder à la présentation de la mise en œuvre du plan d'action.

Présentation du Plan d'action par M. Philippe Pichet

M. Pichet mentionne qu'il présentera la mise à jour du plan d'action et que ces mesures visent essentiellement des changements à l'intérieur de l'organisation. Il ajoute qu'il est important pour lui de rendre public ce document, tout en remerciant la CSP pour sa collaboration. Il mentionne que les questions pourront être répondues aujourd'hui ou encore durant les séances subséquentes où le suivi des actions posées sera effectué.

Il procède à la présentation du suivi du *Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM*. La présentation PowerPoint est disponible sur le site des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. L'enregistrement vidéo de la séance y est également accessible.

Mme Samson remercie M. Pichet pour la présentation. Elle félicite Mme Simonetta Barth pour sa nomination et remercie M. Deramond pour son travail, puisqu'il quittera le SPVM au cours des prochains mois.

5. Période de questions et commentaires du public

À tour de rôle, les personnes inscrites sont invitées à prendre la parole et à commenter le bilan

de la mise en œuvre du *Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM* ou à poser des questions afin d'en préciser certains aspects.

Citoyens	Questions / commentaires
M. Marcel Lanoue	Demande si les ressources dédiées à la circulation routière sont bien utilisées.
M. Robert Edgar	Demande comment le code de discipline pourrait être amélioré pour répondre aux défis d'aujourd'hui / Demande des précisions sur l'outil de suivi du traitement des événements enquêtés, lequel doit permettre d'informer les citoyens de l'évolution de leur dossier à chaque étape / Demande s'il y a un plan plus général au SPVM pour améliorer la relation avec les citoyens, au-delà des changements internes proposés dans le plan présenté aujourd'hui.

Des journalistes sont présents dans la salle et souhaitent poser des questions. Mme Samson mentionne qu'il y aura un point de presse au terme de la séance pour répondre à leurs questions.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

Mme Samson précise le fonctionnement de la période de questions et invite à tour de rôle les commissaires à poser leurs questions :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Philippe Roy	Remercie M. Pichet pour son rapport / Mentionne que ce rapport semble une réponse adéquate aux problèmes actuels du SPVM / Demande des précisions sur la mise à jour du code de discipline et sur la question du double emploi / Demande des précisions sur la composition du réseau de sécurité évoqué dans l'action 33 du Plan.
M. Richard Celzi	Demande des précisions sur le guide d'accompagnement qui doit être créé afin d'identifier les comportements à risque et sur le type de formation que les agents de police recevront en lien avec l'éthique.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande pourquoi il y a si peu de ressources dédiées à l'éthique et pourquoi il est si long pour embaucher un spécialiste en éthique pour épauler le personnel du SPVM.
M. Alex Norris	Mentionne que le changement de culture proposé semble plus axé sur le contrôle du travail que sur la fierté des policiers / Demande une mise à jour sur le nombre de policiers suspendus / Demande s'il n'y a pas une contradiction entre le fait qu'une entité interne du SPVM s'occupe des enquêtes internes.
M. Gilles Déziel	Demande des précisions sur les avantages à réunir la section des affaires internes et le module de l'éthique / Demande à connaître les raisons pour lesquelles le délai de mise en œuvre pour cette mesure a été rallongé.

Mme Anie Samson	Demande des précisions sur les mesures qui seront mises en place pour baliser les mandats d'écoute des journalistes / Demande des précisions sur la modernisation de l'offre de services du SPVM, notamment sur le système de valorisation des employés.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur le comité de gestion transparente des plaintes / Demande de quelle façon on évaluera si l'augmentation de la taille de ce comité permet une meilleure gestion des affaires internes / Demande à quel moment le SPVM prévoit évaluer si les objectifs du plan seront atteints.
M. Alex Norris	Demande des précisions sur le code d'éthique des policiers et sur l'encadrement du double emploi / Demande si des modifications seront apportées au Règlement sur la discipline pour mieux encadrer le double emploi chez les policiers / Demande s'il est possible pour le SPVM de déposer des statistiques sur le double emploi auprès de la CSP / Demande des précisions sur les changements requis pour mieux encadrer l'usage de la force et si les documents contenant les informations sur les comportements inappropriés sont publics et accessibles / Demande quels sont les changements proposés pour mieux encadrer l'usage de la force.
Mme Anie Samson	Demande des précisions sur ce qui est prévu concernant le plan de communication du SPVM et l'embauche d'un directeur des communications.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande comment le SPVM s'assure que la formation des policiers soit en concordance avec les changements internes auxquels sa haute direction aspire.
M. Alex Norris	Demande des précisions sur les avantages à placer la Division du renseignement sous la gouverne de la Direction des opérations et à placer sous le contrôle du Directeur de police le Service des communications du SPVM.

7. Levée de la séance

Mme Samson remercie les membres et les citoyens pour leurs questions. Elle remercie également M. Pichet pour sa présentation.

Elle mentionne qu'une rencontre ultérieure pourrait avoir lieu dans trois mois, possiblement le 29 septembre, et ce, afin de poursuivre le suivi de ce plan d'action. Une annonce formelle de cette prochaine séance sera faite à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.

Déposé le 27 février 2018.

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉE

Julie Demers
Secrétaire recherchiste